

**Communiqué de presse**  
Berne, le 17 décembre 2021

## Révision de l'AVS

### L'économie fait bloc derrière AVS 21

**Les organisations faïtières de l'économie soutiennent la nette approbation des Chambres fédérales à la réforme de l'AVS (AVS 21). Après des décennies de blocage politique et l'échec de plusieurs tentatives de réforme, la stabilisation de la situation financière de la prévoyance vieillesse étatique est de la plus haute importance. Sans réforme, l'AVS risque de se retrouver largement déficitaire et de perdre rapidement son capital actuel. Le OUI des citoyens à AVS 21 est d'une importance cruciale pour la stabilité du système suisse de sécurité sociale.**

AVS 21 symbolise un bon compromis suisse. Le niveau actuel des rentes n'est pas touché. La réforme présente même des améliorations ponctuelles notables de prestations. Avec le relèvement des taux de TVA, le coût des mesures d'assainissement est pour l'essentiel supporté par les consommateurs et les entreprises. L'uniformisation de l'âge de référence pour les femmes et les hommes à 65 ans est justifiée et de mise au vu des mesures de compensation très généreuses et de l'espérance de vie toujours nettement plus élevée des femmes. Il est important également que l'âge de la retraite soit davantage flexibilisé. Cela répond au besoin de nombreux assurés d'aménager de manière individuelle leur passage à la retraite. Le fait que les cotisations versées à partir de 65 ans permettent d'améliorer les rentes et désormais de compenser aussi des années de cotisation manquantes représente d'autres aspects positifs de la réforme.

Dans le cadre de ce qui est encore financièrement supportable, le Parlement a largement répondu aux revendications de la gauche et des organisations féminines. La réforme de l'AVS prévoit de généreuses mesures de compensation en faveur des femmes. Au total, neuf classes d'âge peuvent bénéficier de taux de réduction des rentes plus bas en cas de retraite anticipée. Les rentes de ces neuf mêmes classes sont augmentées en fonction des besoins. AVS 21 est socialement acceptable et tient compte de manière déterminante des préoccupations des femmes.

Les trois organisations faïtières de l'économie s'engageront ensemble et résolument en faveur de la réforme AVS 21 dans la campagne de vote à venir.

### Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président Union suisse des arts et métiers usam, portable 079 253 12 74  
Hans-Ulrich Bigler, directeur Union suisse des arts et métiers usam, portable 079 285 47 09  
Christoph Mäder, président economiesuisse, portable 079 322 47 81  
Monika Rühl, directrice economiesuisse, portable 079 301 70 47  
Valentin Vogt, président Union patronale suisse, portable 079 634 12 10  
Roland A. Müller, directeur Union patronale suisse, portable 079 220 52 29